

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DASCO 81 Isolation thermique par l'extérieur (ITE). Convention de mise à disposition du domaine public avec la copropriété du 113, avenue Jean Jaurès (19e).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 mai 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer la convention de mise à disposition du domaine public avec la copropriété du 113, avenue Jean Jaurès (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 23 mai 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer une convention précaire de mise à disposition du domaine public avec la copropriété du 113, avenue Jean Jaurès (19e) ou son représentant, pour la réalisation, par celle-ci, d'une isolation thermique par l'extérieur empiétant sur l'emprise de l'école polyvalente 16, rue Tandou et de l'école maternelle 22-28, rue Tandou (19e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO